

**« Les Quotas profitent avant tout aux antiféministes »**

*Principaux éléments de l'intervention de Mme Martine Brunshawig Graf, Conseillère d'Etat de la République et Canton de Genève*

Il importe, en guise de préambule de rappeler - au-delà des raisons pour lesquelles l'initiative des quotas a été lancée - qu'il y a 30 ans encore, les femmes n'avaient pas le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral ! C'est dire si nous devons saluer le combat de toutes les femmes qui se sont battues, dans leur commune, dans leur canton et dans l'ensemble de la Suisse, pour qu'un principe essentiel de l'égalité - l'exercice plein et entier des droits civiques et démocratiques - soit accordé à toutes les femmes de ce pays.

Il faut le souligner, car s'opposer à l'initiative sur les quotas qui nous est proposée ne doit en rien faire oublier que certains combats sont essentiels, tout comme d'ailleurs celui qui a conduit à introduire l'article 4 sur l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale.

**Limitation des droits civiques et démocratiques**

Mais aujourd'hui, avec l'initiative des quotas, il n'est pas vraiment question de mettre dans la Constitution fédérale des droits qui garantissent l'égalité de traitement pour chacun, quel que soit son sexe. Il s'agit au contraire d'introduire des mesures spécifiques qui prétendent favoriser les femmes et des mesures discriminatoires pour les hommes. L'initiative sur les quotas, de par son application, restreint par ailleurs le choix démocratique de l'enseignement des citoyens et prive certains d'entre eux du droit d'éligibilité.

On ne peut corriger un déséquilibre réel de la répartition des fonctions politiques entre hommes et femmes par des dispositions constitutionnelles qui, au niveau des droits fondamentaux, fixent des principes décrétant par exemple

que « lors d'élections de remplacement au Conseil fédéral et au Tribunal fédéral, seules les femmes sont éligibles . »

Il est indispensable que davantage de femmes soient présentes dans nos plus hautes instances politiques et judiciaires et il faut regretter tant d'années passées à ignorer trop souvent le formidable potentiel qu'elles représentent. Mais il n'est pas pensable d'accepter que la constitution fédérale contienne en contrepartie des dispositions qui en viennent explicitement à refuser aux hommes le droit d'éligibilité ! Il faut remarquer par ailleurs que le texte ne parle pas de sexe sous représenté mais qu'il vise explicitement à faire bénéficier les femmes d'une mesure « active » alors que les hommes n'y auraient pas droit s'ils devaient se trouver à leur tour en situation d'infériorité numérique. L'article 175 alinéa 1<sup>er</sup> est d'ailleurs assez clair, il importe qu'il y ait trois femmes au moins, il est en revanche indifférent qu'aucun homme ne siège au Conseil fédéral. Soyons clairs, Il est parfaitement injuste que tant d'années se soient passées sans femmes dans notre gouvernement fédéral, mais peut-on venger cette injustice par une violation constitutionnelle durable des droits d'éligibilité au Conseil fédéral ou au Tribunal fédéral ?

On ne peut admettre non plus que les citoyens appelés à élire leurs représentants aux Chambres fédérales se retrouvent limités dans leur possibilité d'exprimer leur volonté en raison des effets de l'application des dispositions relatives notamment à l'élection relative au Conseil national. Je n'ose d'ailleurs imaginer la façon dont le législateur fédéral pourra se sortir d'affaire lorsqu'il s'agira d'édicter la loi d'application assurant que la « différence entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes représentant5 un canton ne peut être supérieure à un ».

### **Les quotas, une arme pour les « machos »**

Mais toutes ces considérations faites, il faut se demander si les quotas profitent véritablement à celles qui sont censées en bénéficier. Et là, vous me

permettez de citer une célèbre féministe, Mme Elisabeth Badinter qui déclarait il y a quelque temps à un hebdomadaire romand : « faire valoir une candidature pour son sexe en faisant passer ses compétences au second plan est un mauvais calcul ». Je puis vous dire que mon observation sur le terrain m'a permis d'arriver largement aux mêmes conclusions. Toutes les dispositions visant à favoriser l'accession des femmes à des fonctions diverses par le biais d'automatismes mathématiques constituent autant d'armes à disposition des machos et des antiféministes. On leur offre là l'argument imparable qui leur permet de dévaloriser les femmes de façon simple : elles ne sont pas choisies pour leurs compétences ni pour leurs connaissances mais parce qu'une règle impose leur présence ou leur nomination. Combien de femmes pourraient témoigner du terrain qu'il faut ensuite remonter lorsque l'on se trouve dans ce type de situation. Pire encore, elles n'ont ensuite pas droit à l'erreur et paient très cher toute faiblesse si facilement exploitée.

### Comment favoriser l'égalité

Les femmes constituent à l'heure actuelle un potentiel humain indispensable pour assurer la relève dans l'exercice des responsabilités professionnelles et politiques. De plus en plus il apparaît que la société va devoir faire appel toujours davantage à elles dans les fonctions les plus hautes. Non par idéologie mais par nécessité. Le principal devoir que nous avons aujourd'hui, dans les milieux économiques, institutionnels et politiques, c'est de nous préoccuper du recrutement et de la préparation à l'exercice des responsabilités. C'est là où nous pouvons agir. Les partis politiques ont oublié pendant de longues années que l'une de leurs responsabilités principales était d'assurer la détection et la formation des futures « élites politiques ». Ils s'en sont remis au hasard. Ils doivent assumer ce rôle-là et, dans cette tâche, s'adresser tout particulièrement aux femmes qui constituent un réservoir largement inexploité.

Conférence de presse concernant l'initiative populaire « Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales (initiative du 3 mars) » - Berne, 21 janvier 2000

En guise de conclusion, j'aimerais souligner qu'aujourd'hui, le combat pour l'égalité passe par une alliance hommes-femmes car les intérêts des uns et des autres sont convergents. L'équilibre entre les sexes permet à chacun d'y trouver son compte. Opposer les intérêts des femmes à ceux des hommes c'est se tromper de combat. C'est oublier aussi que nombre d'hommes sont convaincus aussi de la nécessité de renforcer la présence des femmes aux plus hautes responsabilités. Nous aurions tort d'en faire des ennemis !